

## **Traduire l'Aspect Verbal du kabyle vers le français: Théories et Pratiques**

### **Translating the Verbal Aspect of Kabyle into French: Theory and Practice**

Azedine IDIR\*

<sup>(1)</sup> Université Abderrahmane Mira - Bejaia – Laboratoire des Études  
Amazighes (LEA)

azedine.idir@univ-bejaia.dz

Date de réception: 14/01/2025 –Date d'admission: 19/04/2025 -Date de  
publication: 07/06/2025.

#### **Le résumé :**

La traduction des textes, des discours du kabyle vers le français s'avère souvent difficile et complexe, en particulier en ce qui concerne la notion de l'aspect verbal, une caractéristique grammaticale qui indique comment l'action d'un verbe est perçue par rapport à un fait, elle dénote aussi une qualification d'un procès et non pas une localisation temporelle. Contrairement à la notion du temps verbal où elle exprime non seulement l'action, mais aussi le moment auquel cette action se déroule par rapport au présent, au passé ou au futur.

Dans cet article, nous allons présenter l'emploi des différents aspects verbaux en kabyle, tout en explorant leurs réalisations ainsi que leurs équivalences dans la langue française.

**Mots- Clés:** Traduction; l'aspect verbal; le temps verbal; le dialecte kabyle; la langue française.

#### **Abstract:**

Translating texts and speeches from Kabyle into French is often difficult and complex, especially when it comes to the notion of verbal

---

\*Auteur correspondant.

aspect, a grammatical characteristic that indicates how the action of a verb is perceived in relation to a fact. It also denotes a qualification of a process and not a temporal location. Unlike the notion of verbal time, where it expresses not only the action, but also the moment at which that action takes place in relation to the present, past or future.

In this article, we present the use of the different verbal aspects in Kabyle, while exploring their realisations and equivalents in French.

**Keywords:** Translation, verbal aspect, verbal tense, Kabyle dialect, French language.

## 1. INTRODUCTION

La traduction est l'action de transposer un énoncé, un texte ou un discours d'une langue source vers une langue cible tout en préservant le sens, le ton et l'intention originaux. Ce processus ne se limite pas à une simple substitution de mots, mais inclut aussi l'adaptation culturelle et contextuelle pour que le message soit compréhensible et pertinent dans la langue cible. En d'autres termes, la traduction ne se réduit pas uniquement à la transposition linguistique, mais elle prend en considération l'environnement social, culturel, psychologique, religieux et toutes les exigences du temps et du lieu des univers linguistiques (des deux langues) en contact.

Aborder la notion de la traduction fait appel inévitablement à plusieurs autres domaines qui relèvent essentiellement des sciences du langage et aussi des domaines qui sont liés à la culture. La traduction émane fortement de la linguistique qui est une discipline qui consiste à décrire le langage humain<sup>(1)</sup>.

Par ailleurs, la traduction est considérée par certains linguistes comme étant un art, parce que chacun à sa façon de ressentir le message source qui est l'étape première dans la traduction; c'est cette

---

(1) MOUNIN, George, *Les problèmes théoriques de la traduction*. Gallimard, Paris. 1963, p.04.

différence dans la compréhension du discours original qui crée les différences dans les traductions.

En revanche, La maîtrise des langues et la compréhension est plus que nécessaire pour le traducteur : Comprendre le texte avant de procéder à sa traduction, signifie le fait d'engager à la fois une compétence linguistique et un savoir extralinguistique, autrement dit encyclopédique. La compréhension approfondie du discours original (à traduire) est vitale pour une bonne et adéquate traduction.

Il existe plusieurs types de traduction, comme la traduction littérale, libre ou spécialisée, en fonction des domaines (technique, juridique, littéraire, etc.). Ces types de traductions imposent forcément au traducteur une bonne extrapolation, une intervention créatrice et des connaissances culturelles étendues de la langue à partir de laquelle (dite langue de départ) il traduit et de la langue dans laquelle il s'exprime (dite langue d'arrivée).

La langue berbère, pareillement à toutes les langues, ne peut en aucun cas, échapper à la nécessité de la traduction.

La traduction du dialecte kabyle vers la langue française a connu une abondance dans les années 1940 et 1950<sup>(1)</sup>. Ces traductions s'inscrivaient dans le contexte des travaux de recherche et d'ethnologie coloniale. Ils ont connu une impulsion, considérable dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle avec les missionnaires et militaires français, parmi ces travaux on trouve l'ouvrage de Picard (A.) : 1958, intitulé :

***Textes berbères dans le parler des Irjen  
(Kabyle-Algerie).***

***Introduction-Textes- Traduction.***

La traduction dans cet ouvrage dont fait l'objet notre recherche, (du kabyle vers le français) présente des difficultés et soulève des défis importants, notamment en ce qui concerne la notion de l'aspect

---

(1) HADDADOU, Mohand Akli, *Introduction à la littérature berbère*. HCA, Alger. 2009, p.07

verbal, qui est une caractéristique grammaticale. Cet aspect verbal exprime la manière dont l'action d'un verbe est perçue par rapport à l'état d'un événement, en mettant l'accent sur la nature du procès (achèvement, continuité, répétition, etc.), plutôt que sur sa localisation temporelle. Dès lors, notre problématique consiste à trouver dans les textes des équivalents appropriés en langue française pour imiter fidèlement cette notion d'aspect, qui n'a pas toujours de correspondance directe dans la langue cible.

L'objectif principal de notre recherche est de rendre compte de l'emploi des différents aspects verbaux en kabyle et leurs réalisations et équivalences en français. Il sera aussi important de fournir des exemples concrets pour illustrer ces différences et mettre en lumière ces nuances linguistiques. Notre analyse s'appuie sur les deux notions linguistiques principales, en l'occurrence l'aspect verbal et le temps verbal.

## 2. Présentation du corpus :

L'ouvrage d'A. Picard est un recueil de textes intitulé : « *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabyle-Algérie). Introduction-Textes- Traduction* », publié en 1958, il reste l'un des ouvrages le plus important dans le domaine amazigh : De part sa richesse et sa variété. Il est constitué de 85 textes kabyles accompagnés de leur traduction en français, formant un volume de 306 pages. Les textes kabyles représentent donc, la moitié, soit 152 pages. Pour ce qui est de ses informateurs, A. Picard nous dit qu'ils sont au nombre de trois et qu'ils sont tous d'une même famille. Sur l'ensemble des textes, deux sont de *Seediya Bbwewdié* (textes 41 et 51) ; huit sont de *Muḥend Saëid At-Yehya* (textes : 3, 11, 12, 16, 18, 69, 70, 71) et enfin les 74 textes restants, soit 87,06 % sont recueillis auprès de *Muḥend Saëid n At-Qadi* (que désigne A. Picard par *Dda Mu* ou encore *Dda Muḥ*). Il s'agit en fait de Lechani Mohand Said<sup>1</sup>. Le parler d'Irjen est, sinon identique, au moins très proche de celui étudié par S. Chaker (1983). Le village d'Aït-Helli, d'où sont originaires les informateurs, se situe

en contrebas au sud du chef-lieu de la commune d'Irjen sise à 8 Km à l'ouest de la daïra de Larbaa Nait Irathen et à 19 km à l'est de Tizi-Ouzou. Extrait de ma thèse de doctorat<sup>(1)</sup>.

### **3. Aperçu sur la notion d'aspect verbal (Le système aspectuel en kabyle) :**

André Basset, en 1952, avait démontré le caractère non temporel du système verbal berbère, proposant pour la première fois dans cette langue la notion d'opposition d'aspect, notion qui fait presque l'unanimité aujourd'hui. En effet, il est difficile de soutenir que l'emploi des différents schèmes soit liés à une quelconque opposition temporelle puisque les différentes formes se retrouvent très fréquemment aussi bien dans des contextes présents, futurs et dans des contextes passés.

En kabyle, les oppositions qui fondent le système verbal sont donc basées sur l'emploi des schèmes différents. Pour chaque racine, on reconnaît généralement trois schèmes différents pouvant se combiner avec la racine verbale ; ces schèmes de formes différentes et qui véhiculent la même valeur sont appelés thèmes:

- Thème d'aoriste ;
- Thème d'aoriste intensif ;
- Thème du prétérit.

A ces trois thèmes, s'ajoute un quatrième thème : il s'agit du thème de prétérit négatif, ce dernier est bien attesté mais il est plutôt considéré comme un allomorphe syntaxique du prétérit.

Au niveau morphologique, le prétérit et l'aoriste se confondent même s'ils présentent, par ailleurs, des valeurs syntaxiques et sémantiques bien distinctes ; les schèmes qui y sont associés sont souvent pauvres, par contre les schèmes qui composent le thème de

---

(1) IDIR, Azedine, *Etude de quelques prépositions en kabyle : aspects morphologique, syntaxique et sémantique*. Thèse de Doctorat. Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. 2024. p.21.

l'aoriste intensif sont plus riches et s'opposent morphologiquement aux autres thèmes déjà cités.

En plus de ces formes personnelles, il y a lieu de signaler :

- ✓ Les formes d'impératifs pour l'expression de l'ordre qui ne sont compatibles qu'avec la 2<sup>ème</sup> personne du singulier et du pluriel.
- ✓ Les formes du participe qui sont toujours des déterminants d'un nominal auquel il est rattaché <sup>(1)</sup>.

Le radical verbal est composé alors:

- D'une part, d'une racine qui est formée d'une consonne ou d'une succession de consonnes ordonnées appartenant au lexique, « véhiculant une notion sémantique générale à l'état brut »<sup>(2)</sup>. Les racines peuvent être courtes :

-Racine monolitère : *ğğ, rr, čč*

-Racine bilitère : *ls, ny, fk, rs, gr*

Comme elles peuvent être longues :

-Racine trilitère : *krz, xdm, zdm, kcm*

-Racine quadilitère : *sqsm*

- D'autre part, d'un schème, cadre formel dans lequel s'encastre la racine pour obtenir un statut grammatical exprimé par des voyelles (aoriste, prétérit, prétérit négatif) ou par des consonnes (aoriste intensif).

**Radical = Racine (séquence de consonnes ordonnées) + schème  
(voyelles ou consonnes qui indiquent l'aspect).**

### 3.1 L'aoriste :

Le thème de l'aoriste peut-être employé de deux manières :

(1) IDIR, Azedine, *Etude de quelques prépositions en kabyle : aspects morphologique, syntaxique et sémantique*. Thèse de Doctorat. Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. 2024. p.90.

(2) CADI, Keddour, *op. cit.*, p.40.

- Soit en tant qu'aoriste nu : le thème est alors employé seul.
- Soit comme aoriste précédé de la particule *ad*.

### • L'aoriste nu

Désigné par André Basset en 1952 comme une forme « non - marquée », il est encore appelé forme neutre. Galand décrit bien le fonctionnement de ce thème en essayant de faire une comparaison avec la note musicale ; il écrit: « *L'aoriste se comporte dans ces contextes comme le signe d'une note que l'on inscrit sur une portée musicale : sa valeur est définie par la clé placée en tête et change avec cette clé* »<sup>(1)</sup>.

L'aoriste nu n'apporte donc aucune valeur aspectuelle propre dans l'énoncé dans lequel il figure en tant que forme neutre : c'est alors le contexte dans lequel il figure qui lui confère une telle valeur. Ce fait de dépendance au contexte induit au fait que ce dernier thème n'apparaît pas en début d'énoncé.

- *eččet teswem* « mangez et buvez »

**Impératif**

**Aoriste qui à la valeur d'impératif**

### • L'aoriste en *ad*

Selon Chaker S<sup>(2)</sup>, la particule *ad* exprime le futur, la probabilité, le souhait. Cette forme est la plus connue, la plus répandue et la plus attestée dans l'usage. L'aoriste en *ad* couvre un large emploi.

- |                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - <i>Ad yegzem</i> « il coupera »     | - <i>Ad ruḥey</i> « je partirai »   |
| - <i>Ad yezlu</i> « il égorgera »     | - <i>Ad bdun</i> « ils débiteront » |
| - <i>Ad yexdem</i> « il travaillera » | - <i>Ad waliy</i> « je verrai ».    |

(1) GALAND, Lionel, « L'énoncé verbal en berbère - étude de fonctions », in *cahiers de Ferdinand de Saussure*, Librairie Droz Genève, p34-53. 1964, p.299.

(2) CHAKER Salem, *Textes de linguistique berbère*, Bouchène, Alger. 1984, p.171.

La particule “*ad*” apparaissant dans les constructions avec l’aoriste connaît d’autres variantes (réalisations) contextuelles, la plus connue est [a] mais on trouve aussi la variante [ara].

### 3.2 L’aoriste intensif :

Selon les auteurs, l’aoriste intensif a reçu plusieurs dénominations : forme d’habitude inaccompli, intensif, extensif, thème III. Cette diversité terminologique témoigne à la fois des divergences des points de vue quant à la valeur de ce thème et de la place à lui assigner dans l’ensemble du système verbal.

Ce thème est considéré par Galand L. comme n’envisageant « pas l’achèvement du procès », et présentant donc une action dans son déroulement<sup>(1)</sup>.

Cadi K., lui, le caractérise de « *thème non borné* », le procès en général est limité par deux bornes<sup>(2)</sup>.

Lorsque le thème d’inaccompli est employé, la borne de gauche devient indéfinie, quant à celle de droite, elle reste ouverte.

L’aoriste intensif est issu de l’aoriste simple, il peut être représenté par trois procédés morphologiquement différents, combinés ou non :

1/- Gémiation d’une consonne (redoublement d’une radicale) ;

2/- Alternance vocalique ;

3/- Préfixation de “ *t-* ” accompagnée souvent d’un élément vocalique intra ou post radical.

### 3.3 Le prétérit

Le thème du prétérit présente le procès comme achevé, réalisé, accompli, quant au prétérit négatif, il exprime les mêmes valeurs<sup>(1)</sup>. le

(1) GALAND, Lionel, « L’énoncé verbal en berbère - étude de fonctions », in *cahiers de Ferdinand de Saussure*, Librairie Droz Genève, p34-53. 1964, p.24.

(2) CADI, Keddour, *système verbal Rifain, forme et sens*, Selaf. Paris. 1987, p.40.

caractérise de « thème fermé » parallèlement au thème ouvert de l'aoriste intensif où les deux bornes qui représentent le commencement et la fin du procès sont toutes deux définies.

Au niveau morphologique, le prétérit et l'aoriste se confondent : pour certains verbes la forme de l'aoriste est identique à celle du prétérit.

#### **4. Aperçu sur la notion du temps (Le système temporel en français) :**

La notion du temps verbal en langue française est essentielle pour exprimer non seulement l'action, mais aussi le moment où cette action se déroule par rapport au présent, au passé ou au futur. Les temps verbaux en français sont nombreux et se répartissent en trois catégories principales : les temps du présent, les temps du passé, et les temps du futur.

##### **4.1 Les temps du présent :**

Ils expriment des actions qui se déroulent au moment où l'on parle ou des actions habituelles.

- **Présent de l'indicatif** : indique une action actuelle ou habituelle.  
Ex. : *Je mange une pomme.*
- **Présent du subjonctif** : utilisé pour exprimer le doute, l'incertitude, ou des sentiments. Ex. : *Il faut que tu viennes.*
- **Présent du conditionnel** : pour exprimer une action hypothétique dans le présent. Ex. : *Si j'avais de l'argent, je partirais en voyage.*

##### **4.2. Les temps du passé :**

Ils servent à parler d'actions qui se sont déjà produites. Il existe plusieurs temps pour exprimer les nuances du passé.

- **Passé composé** : exprime une action passée qui a des conséquences dans le présent. Ex. : *J'ai mangé.*

---

(1) CADI, Keddour, *op. cit.*, p.137.

- **Imparfait** : décrit des actions habituelles ou des descriptions dans le passé. Ex. : *Quand j'étais petit, je jouais au football.*
- **Plus-que-parfait** : exprime une action qui a eu lieu avant une autre action passée. Ex. : *J'avais déjà mangé quand il est arrivé.*
- **Passé simple** : surtout utilisé dans la littérature pour des actions achevées dans le passé. Ex. : *Il écrivit une lettre.*
- **Passé antérieur** : rare, utilisé surtout dans des contextes littéraires et dans la langue formelle après certaines conjonctions. Ex. : *Dès qu'il eut fini, il partit.*

#### 4.3. Les temps du futur :

Ils permettent de parler des actions qui se produiront après le moment où l'on parle.

- **Futur simple** : exprime une action qui aura lieu plus tard. Ex. : *Demain, je partirai en voyage.*
- **Futur antérieur** : décrit une action future qui sera accomplie avant une autre action future. Ex. : *Quand il arrivera, j'aurai déjà fini.*
- **Futur du subjonctif** : existe théoriquement mais n'est plus utilisé en français moderne

#### 4.4. Les temps du conditionnel :

Ils expriment des actions qui sont liées à une condition ou à une hypothèse.

- **Conditionnel présent** : pour des actions possibles dans le présent ou le futur, en fonction de certaines conditions. Ex. : *Si j'étais toi, je ferais attention.*
- **Conditionnel passé** : pour des actions hypothétiques dans le passé. Ex. : *Si j'avais su, je ne serais pas venu.*

#### 4.5. Les modes temporels :

- **Indicatif** : pour des faits réels ou certaines actions.
- **Subjonctif** : pour exprimer le doute, l'émotion, ou des souhaits.

- **Conditionnel** : pour exprimer des actions conditionnelles ou hypothétiques.
- **Impératif** : pour donner des ordres ou des conseils.

La richesse du système verbal en français permet de nuancer finement les relations temporelles entre les actions, les événements et les états. L'utilisation correcte des temps verbaux est cruciale pour une communication précise et fluide<sup>(1)</sup>.

### 5. Analyse et discussion :

La traduction de l'aspect verbal dans les langues temporelles, comme le français, et dans d'autres langues indo-européennes, pose souvent des défis en raison des différences structurelles entre les systèmes verbaux des langues. L'aspect verbal se distingue du temps verbal : alors que le **temps** situe l'action dans une chronologie (passé, présent, futur), l'**aspect** décrit la manière dont l'action se déroule dans le temps, c'est-à-dire si elle est achevée, en cours, habituelle, ou répétée.

Dans de nombreuses langues tel que le berbère, l'aspect est grammaticalisé, tandis que dans les langues comme le français, il est souvent implicite et se traduit de façon contextuelle par le choix du temps ou par des expressions adverbiales.

En kabyle, qui est une langue aspectuelle, la notion de l'aspect peut être exprimée différemment comme nous l'avons présenté plus haut; elle regroupe le prétérit, l'aoriste, l'aoriste intensif et le prétérit négatif. En langue française, la traction des différentes formes d'aspect est complexe. Dans notre corpus, cette dernière est adaptée dans la langue française en fonction du contexte, cela peut aussi

---

(1) TOUATIER, Christian : *Le système verbal français*. Armand Colin, Paris. 1996, p.52

impliquer des réarrangements syntaxiques ou l'ajout de mots pour rendre l'aspect plus explicite.

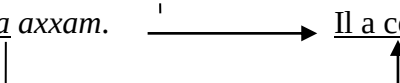
**5.1. Le prétérit :** le prétérit qui est une forme d'un verbe utilisé en kabyle, principalement pour décrire, exprimer des actions terminées, achevées ou accomplies. Dans les textes traduits en français, il correspond généralement au **passé composé**, l'**imparfait** ou parfois le **passé simple**, en fonction du contexte. Voici les principales correspondances relevées dans le corpus :

**5.1.1. Le passé composé :**

Cette correspondance est utilisée pour des actions terminées dans le passé, souvent avec une relation au présent.

- Exemples :

Yebna axxam.      '      →      Il a construit une maison.



Yura tabrat.      →      Il a écrit une lettre.

Yeffey-d deg yid.      →      Il est sorti la nuit.

Dans les trois exemples précédemment cités, extraits de contextes variés dans notre corpus, qui présentent des énoncés à prédicats verbaux, nous constatons que l'aspect prétérit du dialecte kabyle équivaut clairement au temps du passé composé en langue française.

**5.1.2. L'imparfait :**

Cette correspondance est utilisée aussi pour décrire des actions habituelles, des descriptions ou des actions en cours dans le passé.

- Exemples:

Asmi Iliy d amezyan.. → Quand j'étais jeune,



hekkun-ay-d yimyaren yef wakken xedmen zik. → Les vieux nous racontaient comment qu'ils travaillaient dans le passé.

Yenya-t fad, yebya ad isew. → Il avait une grande soif et voulait à tout pris boire.

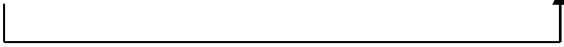
Les exemples précédemment cités, constitués d'énoncés où le prédicat est verbal, illustrent clairement les propos que nous avons exposés plus haut.

### 5.1.3. Le passé simple :

On retrouve cette correspondance dans des contextes en français relevés dans notre corpus pour des actions ponctuelles dans le passé

- Exemples :

Yezdex tamdint deg useggas 1940.      Il conquit la ville en 1940



Asmi meqger uqcic-nni. → Quand l'enfant devint grand.

Inebbeh sselʔan-nni. → Le sultan appela ses sujets.

Yeyli ayelluy n lmut. → Il tomba lourdement et faillit mourir.

En complément des deux correspondances précédemment évoquées entre l'aspect et le temps, le prétérit peut également être traduit par un temps du passé en langue française. Dans les trois exemples précédents, qui partagent une même structure syntaxique, à savoir des énoncés verbaux, le prétérit apparaît dans la traduction sous la forme du passé simple.

Comme le révèlent les exemples précédemment analysés ainsi que la majorité des occurrences du prétérit dans notre corpus, le prétérit se traduit systématiquement en français par un temps du passé, notamment le passé composé, l'imparfait ou le passé simple.

**5.2. L'aoriste :** l'aoriste en kabyle, est une forme verbale qui exprime une action indéterminée dans le temps ou une action générale, souvent utilisée dans des contextes de généralité ou d'injonction (ordre, conseil). Sa traduction en français dépend du contexte, et peut correspondre à différents temps tels que le présent, l'impératif, ou parfois le futur. Voici les principales correspondances relevées dans le corpus :

### 5.2.1. Le présent :

L'aoriste est souvent utilisé dans notre corpus pour décrire des actions habituelles ou générales qui se produisent au présent.

- Exemples :

*Ad yeffey deg uxxam.* → Il sort de la maison.



*Ad nnejmaɛen, ad ten-stixren.* → On se réunit et on les exclut.

*Ad yren fell-as iɖ kamel.* → Ils récitent le coran toute la nuit.

*Ad yawi tayenjawt yid-s.* → Il ramène une cuillère avec lui.

### 5.2.2. L'impératif :

Dans certains contextes, l'aoriste peut aussi exprimer une injonction ou un ordre. Il se traduit alors par l'impératif en français.

- Exemples :

*ečč teswed aman.* Mange et prend de l'eau



*Edɖa yer yeyzer tawim-d.* → Passe à la rivière et prend.

*Subbet ar ssahel, teqqimem* → Descendez jusqu'à la vallée et restez

*uyaleɖ yef winna tkerzed.* → Retourne sur place et laboure.

*Eččet teswem am yilfawen.* → Mangez et buvez comme des sangliers.

Dans tous les exemples mentionnés ci-dessus, nous constatons que l'aoriste nu, lorsqu'il apparaît en deuxième position, revêt une valeur sémantique d'impératif dans les textes traduits en français, que ce soit à la deuxième personne du singulier ou du pluriel.

### 5.2.3. Le futur :

Il peut également être traduit par le futur dans des cas où il exprime une action à venir, souvent dépendant d'une condition ou d'une circonstance.

- Exemples :

*Ad yeffey azekka* → Il sortira demain.



*Ad ruhen imiren yer taddart.* → Ils partiront à ce moment là au village.  
*Ad terfed aqecwal yef waerur-is.* → Elle prendra le panier sur son dos.  
*Taqcict, ad s-nernu taqejjart.* → On ajoutera un gigot à la fille »

Le contexte est essentiel pour bien comprendre la nuance de l'aoriste en kabyle et choisir la bonne traduction en français.

**5.3. L'aoriste intensif :** L'aoriste intensif est une forme verbale qui exprime une action réalisée avec intensité. Il peut aussi exprimer une action fréquente, d'habitude, répétée ou qui implique un certain degré de force ou d'intention. Sa traduction en français dépend du contexte, et elle se rapproche généralement du présent, parfois renforcé par des expressions adverbiales qui ajoutent un effet d'intensité. Voici les principales façons de traduire l'aoriste intensif en français:

#### 5.3.1. Le présent avec une idée d'intensité ou de répétition

L'aoriste intensif peut se traduire par un présent avec une connotation de répétition. On ajoute parfois la particule préverbale « *la* » pour souligner l'intensité.

- Exemples :

Tetten, tetten armi rwan → ils mangent, ils mangent jusqu'à leur fain.



La ttmeslayent yef yirgazen-nsent → Elles parlent de leurs maris .

La yettili lačah ger medden yef wannect-a. → Les gens se fâchent à cause de ça.

### 5.3.2. Le présent renforcé par un adverbe

Quand une action est répétée ou effectuée avec intensité, on peut utiliser des adverbes pour renforcer le sens en français.

- Exemples :

itett dima ayrum Il mange fréquemment de la galette



Yettleqqim yiwet theccađt → Maintenant il greffe un olivier sauvage.

Yettšerrif yef uxxam. → Le voila il subvient à sa famille.

Le contexte détermine la traduction exacte, mais en général, l'aoriste intensif kabyle est associé à une idée de force, de répétition ou d'intensité dans l'action, souvent exprimée par des nuances adverbiales en français.

## 6. Conclusion

En conclusion, la traduction de l'aspect verbal du kabyle vers le temps du français présente des difficultés linguistiques considérables en raison des différences entre les deux systèmes verbaux des deux langues en question en l'occurrence le kabyle et le français

Le kabyle marque l'aspect à travers un schème, cadre formel dans lequel s'encastre la racine pour obtenir un statut grammatical

exprimé par des voyelles (aoriste, prétérit, prétérit négatif) ou par des consonnes (aoriste intensif). Il exprime la manière dont une action se déroule (si elle est achevée, répétée, en cours, etc.). En revanche, le français déploie principalement des temps verbaux pour situer une action dans une chronologie (passé, présent ou futur), la langue française se focalise davantage sur la position temporelle.

Il est donc nécessaire de comprendre l'aspect de l'action, et du contexte pour choisir le temps adéquat et approprié en français (présent, passé composé, imparfait, futur), souvent en ajoutant des éléments contextuels pour exprimer des nuances d'intensité ou de répétition.

Cette étude nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

- Le prétérit, dans les textes traduits en français, correspond généralement au passé composé, l'imparfait ou parfois le passé simple.
- L'aoriste quant à lui, convient au présent, l'impératif, ou parfois le futur.
- Tandis que, l'aoriste intensif, est traduit par le présent avec une idée d'intensité et de répétition.

#### **10. Les ouvrages :**

- (1) BASSET André, *La langue berbère*, Oxford University Presse, London. 1952
- (2) CADI Keddour, *système verbal Rifain, forme et sens*, Selaf. Paris. 1987
- (3) CHAKER Salem, *Textes de linguistique berbère*, Bouchène, Alger. 1984
- (4) GALAND Lionel, « L'énoncé verbal en berbère - étude de fonctions », in *cahiers de Ferdinand de Saussure*, Librairie Droz Genève, p34-53. 1964

- (5) HADDADOU Mohand Akli, *Introduction à la littérature berbère*. HCA, Alger. 2009
- (6) HAMEK Brahim, « Traduction du temps du français vers le kabyle » in *Regard croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight..* HCA. Batna. 2014
- (7) IDIR Azedine, *Etude de quelques prépositions en kabyle : aspects morphologique, syntaxique et sémantique*. Thèse de Doctorat. Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. 2024
- (8) MOUNIN George, *Les problèmes théoriques de la traduction*. Gallimard, Paris. 1963
- (9) TOUATIER Christian : *Le système verbal français*. Armand Colin, Paris. 1996